

Motion du 26 mars 2024 de Mmes et MM. Fabienne Beaud, Anne Carron, Fabienne Aubry-Conne, Jean-Luc von Arx, Florence Kraft-Babel, Patricia Richard, Kevin Schmid, Maxime Provini, Aurélien Borgeaud, Alain Miserez, Luc Zimmermann et Alain de Kalbermatten: «Une heure citoyenne pour lutter contre l'isolement de nos aîné-e-s».

(renvoyée à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse
par le Conseil municipal lors de la séance du 29 octobre 2024)

PROJET DE MOTION

Exposé des motifs

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), l'augmentation de la population âgée de 65 ans ou plus sera très forte d'ici à 2030. En effet, au cours de cette décennie 2020-2030, les générations les plus nombreuses du baby-boom entreront progressivement dans le troisième âge. Entre 2018 et 2050, l'accroissement de la population de 65 ans ou plus se montera à environ 70%. Cette hausse des personnes en âge d'être à la retraite sera due non seulement à un nombre de plus en plus élevé de résidents permanents atteignant et dépassant 65 ans, mais également à l'augmentation de l'espérance de vie.

Genève n'est pas épargnée par ce phénomène de vieillissement progressif de sa population. Cela engendre des enjeux sociétaux majeurs, que ce soit en termes d'accès aux prestations municipales, aux soins de santé ou encore aux possibilités de se rencontrer.

Il est prouvé que plus une personne avance en âge, plus son territoire d'action se rétrécit. En d'autres termes, il est essentiel de pouvoir offrir aux seniors des possibilités d'avoir accès à tous les services essentiels à proximité de chez eux.

Bien que la Ville de Genève conduise une politique proactive pour les aînés et qu'elle ait engagé un délégué à la politique de la longue vie, les liens intergénérationnels pourraient être encore renforcés.

Il existe déjà des projets facilitant ces liens intergénérationnels, comme la fête des voisins. Dans le but de renforcer l'inclusion sociale des seniors, cette motion propose de s'inspirer d'un projet mis en œuvre dans un département français, qui est intitulé «l'heure civique». Cette heure civique part du principe que beaucoup de personnes souhaiteraient aider des personnes vivant dans leur quartier mais qu'elles ne savent pas nécessairement comment procéder. C'est pourquoi les communes concernées ont mis en place une plateforme où les personnes intéressées à aider un voisin peuvent s'inscrire et consacrer une heure par mois à l'aider. Cela peut notamment consister à aller rendre visite à un senior, à lui faire ses courses ou juste à passer une heure à converser.

Considérant que:

- la population genevoise vieillit et qu'il est nécessaire de lutter contre l'exclusion sociale des seniors;
- la Ville de Genève conduit une politique de la longue vie et que de nombreuses actions existent déjà pour lutter contre l'exclusion des seniors, mais que ces actions pourraient être encore renforcées;
- de nombreuses personnes souhaiteraient consacrer un peu de leur temps libre pour aider des voisins, mais ne savent pas nécessairement comment s'y prendre,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'explorer la possibilité de proposer un projet d'heure civique, à l'instar de ce que proposent des communes du nord de la France, afin de renforcer les liens intergénérationnels dans les quartiers.